

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE VOUVRAY SUR HUISNE  
LE MARDI 10 mars 2020 à 20h30

Date de convocation : 03 mars 2020

L'an deux mil vingt, le dix mars à 20 heures 30, Le conseil municipal dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de CIRON Jean-Pierre, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nombre de conseillers en exercice : 11

présents et représentés : 7

absents excusés..... : 0

absents..... : 4

Étaient présents :

CIRON Jean-Pierre, COMBE Dominique, LEBRETON Roger, CRUCHET Stéphane, THOMELIN François, AATZ Christian, de MONTESSON Gonzague

Étaient représentés :

aucun

Étaient absents :

FOURMY David, ALLAIRE Dominique, BOIRET Bruno, CHARTIER Mathieu

Secrétaire de séance : de MONTESSON Gonzague

**Délibération n° 2020-008**

**Objet: Approbation du Compte de gestion**

Le conseil municipal, après avoir entendu la lecture du Compte de gestion dressé par Mme HELIAS Valérie, Receveur municipal, en tous points identiques au Compte Administratif dressé par l'ordonnateur, Approuve le Compte de gestion dressé par Mme HELIAS Valérie, Receveur municipal. Adoptée à l'unanimité.

**Délibération n° 2020-009**

**Objet: Vote du Compte Administratif 2019**

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif. le conseil municipal siège alors sous la présidence de Mme COMBE Dominique,  
1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**Section de fonctionnement**

- . résultats reportés : 89 936,72
- . dépenses de l'exercice : 53 847,35
- . recettes de l'exercice : 82 891,42
- . résultat de l'exercice : 29 044,07
- . résultat de clôture 2019 : 118 980,79

**Section d'investissement**

- . résultat de clôture 2018 : -6 084,65
- . dépenses de l'exercice : 28 283,08
- . recettes de l'exercice : 17 871,56
- . résultat de l'exercice : -10 411,52
- . résultat de clôture 2019 : -16 496,17

### **Restes à réaliser**

. en dépenses d'investissement : 26 563,41

. Solde : -26 563,41

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité.

### **Délibération n° 2020-010**

#### **Objet: Affectation du résultat - Exercice 2019**

le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

#### **En section de fonctionnement**

. un résultat de clôture de l'exercice 2018 : 89 936,72

. un résultat postif pour l'exercice 2019 : 29 044,07

. soit un résultat de clôture de l'exercice 2019 : 118 980,79

#### **En section d'investissement**

. un résultat de clôture de l'exercice 2019 : -16 496,17

. un solde des restes à réaliser 2019 : -26 563,41

. soit un besoin de financement de : 43 059,58

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2020

. au compte 1068 (recettes) : 43 059,58

En section de fonctionnement de l'exercice 2020

. le solde au compte 002 (Résultat reporté) : 75 921,21

Adoptée à l'unanimité.

### **Délibération n° 2020-011**

#### **Objet: Choix du devis concernant les fonds baptismaux**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il y a 2 devis pour la restauration des fonds baptismaux.

Monsieur Le Maire présente les 2 devis : entreprise THULEAU pour un montant de 4140.00 € TTC ET l'entreprise Art Partenaire Hélène GRUAU pour un montant de 3386. 40 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de choisir le devis de l'entreprise Art Partenaire Hélène GRUAU et vote pour à l'unanimité des membres présents

L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 22 h 30. Le Maire Jean-Pierre CIRON.

